

Lycées Gaston-Bachelard et Louis-Lumière

Chelles (77)

Mettre aux normes, créer un nouveau cadre de restauration scolaire et améliorer les conditions de travail et de confort du personnel

Construit en 1965, le lycée Gaston-Bachelard occupe un terrain de 90 000 m², qui accueille également le lycée Louis-Lumière.

Le service de restauration, qui fournit 1 200 à 1 300 repas par jour, est commun aux deux établissements.

L'objectif du projet était de restructurer totalement le bâtiment de restauration. Des dysfonctionnements et non-conformités réglementaires nécessitaient en outre la mise aux normes en termes d'hygiène et de sécurité de l'ensemble des locaux, et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



L'opération a été menée dans le cadre d'une démarche ambitieuse de qualité environnementale et avec un objectif particulier de basse consommation.

La complexité du projet résidait en particulier dans la nécessité d'assurer la continuité du service de restauration durant les travaux et dans les problématiques structurelles du bâtiment restructuré.



Mandat de maîtrise d'ouvrage confié par la Région Ile-de-France

- **Dates clefs :** début en 2012 – durée 7 ans
- **Budget :** 9,35 M€ TTC

Programme

- Mise aux normes d'hygiène et de sécurité de l'ensemble des locaux du service de restauration
- Rénovation d'ensemble avec réorganisation des réfectoires et des espaces d'accueil
- Restructuration des locaux de la cuisine avec aménagement sur un seul niveau
- Surface utile d'environ 2 140 m²

Missions de Citallios

- Définition des conditions administratives et techniques pour l'étude et la réalisation de l'ouvrage
- Organisation de la passation des marchés des prestataires intellectuels
- Organisation du concours de maîtrise d'œuvre
- Suivi des études de conception
- Préparation du choix des entrepreneurs
- Gestion administrative et financière de l'opération
- Gestion des marchés en lien avec les services du mandant
- Vérification des factures et situations et paiement aux prestataires, et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers
- Contrôle des travaux et de leur conformité
- Réception des ouvrages
- Suivi de la période de garantie de parfait achèvement
- Accomplissement de tous les actes afférents aux attributions confiées par le mandant

Acteurs du projet

- Ville de Chelles
- Architecte : Agence Colomer-Dumont MCBAD